

## INTEGRER LA DIMENSION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX A SA PRATIQUE MANAGERIALE : DES BENEFICES POUR TOUS-TES

### OBJECTIFS

- Identifier les facteurs de RPS\* au sein de sa propre organisation et de celles de ses collaborateurs
- Repérer les signaux de mal-être au travail, souvent conséquences de RPS ; accueillir et orienter les collaborateurs en souffrance
- Interroger et enrichir ses pratiques managériales avec des leviers générateurs d'engagement et de bien-être

### PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

Managers de proximité (responsables d'équipe, chef-fes d'atelier, chef-fes de service, agents de maîtrise, ...) d'entreprises adhérentes à l'AIST21 motivé-es pour enrichir leurs propres pratiques managériales

### PROGRAMME

#### Apports théoriques

- Définir la notion de risques psychosociaux, leurs mécanismes et leurs conséquences individuelles et collectives
- Repérer les signaux d'alerte et analyser les familles de risque qui en sont à l'origine
- La prévention des RPS : réglementation, méthodologie, acteurs
- Le rôle à jouer des managers dans la prévention des RPS : un acteur clé et des leviers favorisant des situations de travail saines et efficaces
- Faire face aux RPS de sa propre situation de travail en tant que manager

#### Apports pratiques (confidentialité des échanges)

- Des outils d'analyse de situations de travail et de repérage des familles de risque avec mises en exercice à partir de vidéos, de témoignages de stagiaires ou d'exemples apportés par la formatrice
- Partage des pratiques entre pairs : à partir de situations de travail problématiques rencontrées, réflexion collective pour identifier les causes potentielles et soumettre des pistes d'amélioration
- Jeux de rôle entre participants et mises en situation

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alternant théorie, études de cas pratiques issus de l'expérience professionnelles des participants et mises en situation.

**DUREE DE LA FORMATION : 1 jour soit 7 heures**

**LIEU :** en salle de formation AIST 21 ou dans l'entreprise

**TAILLE DES GROUPES :** 5 à 10 personnes

**INTERVENANT :** Psychologue du travail de l'AIST 21

**TARIF :**

→ Formation interentreprises : **100 € HT/ personne** soit 120 € TTC

→ Formation intra-entreprise : **750 € HT/ groupe** soit 900 € TTC

*Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.*

*Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).*

*L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.*

\* RPS = Risques psychosociaux

Informations et inscriptions : **03 80 74 46 47 - [iprp@aist21.com](mailto:iprp@aist21.com) - [www.aist21.com](http://www.aist21.com)**  
53 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - CS 37628 - 21076 DIJON CEDEX